

Tutorat Les Nuits Blanches

2023/2024

Semestre 4

Promo 2022/2025

**UECP 18 – Psychiatrie de la personne âgée
Partiel Blanc**

•

Tuteur Rédacteur

Sourd Dorian

•

Référent Partiel

Sourd Dorian

•

Durée : 20 minutes

Troubles de l'humeur et suicide

QCM 1

- A. La dépression du sujet âgé est une pathologie fréquente
- B. On suspecte que la dépression peut évoluer vers un Trouble Neuro-Cognitif Majeur (TNCM)
- C. La culture d'une société peut être à la fois un facteur protecteur et un facteur aggravant pour le trouble dépressif du sujet âgé.
- D. La dépression possède 2 signes majeurs : humeur dépressive et perte d'appétit
- E. La dépression peut se cacher sous le masque confusionnel avec l'apparition d'un Trouble Anxieux Généralisé TAG

QCM 2

- A. Le masque conatif correspond à une dépression dissimulée par une apathie, c'est-à-dire une perte de motivation sans souffrance ni ennui associée
- B. La dépression mélancolique est une dépression de faible intensité liée aux souvenirs
- C. Une dépression peut être provoquée par une maladie de Parkinson
- D. Un EDC, même s'il est léger, doit être pris en charge par une hospitalisation.
- E. L'Electro-Convulsivo-Thérapie (ECT) est indiquée dans le cadre d'une dépression du sujet âgé

QCM 3

- A. Le trouble bipolaire de type 1 concerne les sujets plutôt en phase maniaque que dépressive
- B. A partir de l'âge de 60 ans, on estime que le trouble bipolaire s'arrête
- C. Dans la majorité des cas de bipolarité tardive, l'origine est cardiovasculaire
- D. 30% des suicidés ont plus de 65 ans
- E. Les sujets âgés réussissent plus leurs tentatives de suicide

Les régimes de protection juridique, loi du 05 mars 2007

QCM 4

- A. La loi du 05 mars 2007 a pour objectif de sectoriser la prise en charge en psychiatrie des sujets âgés
- B. L'autonomie de la personne âgée est au centre de cette loi
- C. La tutelle est une mesure de protection de type d'assistance
- D. Les sujets âgés atteints d'un handicap sévère peuvent être concernés par cette loi
- E. Le certificat médical circonstancié permet de poser l'altération des facultés mentales notamment

QCM 5

- A. Si le refus de soin est exprimé par le tuteur, le médecin ne peut pas passer outre
- B. S'il y a un désaccord entre le majeur et la personne chargée de sa protection, c'est le médecin qui dit qui prendra la décision.
- C. L'ordonnance du 11 mars 2020 a permis de clarifier la loi du 05 mars 2007
- D. La personne chargée d'assister le majeur n'a pas à donner son consentement pour les actes médicaux (sauf si le juge l'a décidé)
- E. La vente du logement et des meubles de la personne majeure sont à la charge du représentant immédiatement après son placement en institution

Symptômes psychiatriques et comportementaux liés aux troubles neurocognitifs majeurs

QCM 6

- A. La prise en charge des TNCM est essentiellement médicamenteuses
- B. Les troubles des fonctions instinctuelles font partie des Symptômes Psychologiques et Comportementaux (SPC)
- C. L'apathie, ou perte de plaisir, est mal traitée par les antidépresseurs
- D. En cas de symptômes psychotiques, il ne peut pas y avoir d'anxiété associée puisque la personne est anosognosique.
- E. L'échelle de Cohen-Mansfield permet d'évaluer l'état d'agitation d'une personne

QCM 7

- A. L'Inventaire Neuropsychiatrique (NPI) est une méthode d'évaluation des SPC qui peut être réalisée par un aidant principal
- B. La personnalité résiliente est un facteur prédisposant à un SPC
- C. Dans les SPC d'apparition brutale, la cause est souvent environnementale (liée à l'aidant par exemple)
- D. Le D de DICE correspond à la caractérisation et la contextualisation du comportement (« describe »)
- E. La place de l'aidant est primordiale dans la prise en charge

Vieillesse en psychiatrie

QCM 8

- A. De manière paradoxale, les études montrent que les troubles psychiatriques augmentent l'espérance de vie
- B. Une douleur mal prise en charge est un facteur de risque de troubles psychiatriques
- C. L'âge n'est pas un facteur de risque de trouble psychiatrique
- D. Le dépistage est une prévention secondaire
- E. La prévention primaire vise à diminuer les récurrences d'une maladie.

QCM 9

- A. La prévalence des troubles bipolaires est d'environ 1% chez les jeunes adultes
- B. Dans la population, la proportion de patients âgés (+ de 60 ans) atteints de troubles bipolaires est en augmentation
- C. Dans la population, la proportion de patients âgés (+ de 60 ans) atteints de troubles bipolaires est en diminution
- D. Les symptômes maniaques sont plus marqués chez le sujet âgé
- E. Dans le trouble bipolaire, les comorbidités diminuent l'espérance de vie de 10 à 15 ans

QCM 10

- A. De manière générale, les traitements efficaces pour l'adulte le sont aussi pour les personnes âgées
- B. Le sel de lithium est associé à des troubles neurologiques, il est recommandé de l'utiliser en monothérapie
- C. La prévalence de la schizophrénie dans la population générale est de 0,6%
- D. Un trouble délirant est un type de trouble psychotique
- E. Une schizophrénie peut débuter après 40 ans

